

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 20 janvier 2023, s'est réuni à 20h30 à l'Espace Roger Purel à Chenevières, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Rose-Marie FALQUE, M. Martial BANNEROT, Mmes Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, MM. Christian GEX, Laurent KUREK, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Mmes Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, Michel GRAVIER, Mme Marcelline CLAUSS, MM. Serge DESCLE, Bernard RATEAU, Mme Murielle GRIFFOUL, M. Hervé BERTRAND, Mme Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, MM. Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mme Alexandra HUGO-CAMBOU, MM. Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Etienne MAIRE, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Mme Catherine PAILLARD, M. Benoît TALLOT, Mmes Caroline THOMAS, Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Mme Ludvine GEANT, MM. Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Mme Dominique ROBERT, MM. Dominique ALISON, Pascal MARCHAL, Joël DONATIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Didier COLIN (*pouvoir à M. Christian GEX*), MM. Bernard MICLO (*pouvoir à M. Alain THIERY*), Cédric PERRIN (*pouvoir à M. Gérald FRANÇOIS*), Mme Christine L'HUILLIER (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), M. Thierry BIET (*remplacé par Mme Marcelline CLAUSS*), M. Fabrice LASSIETTE, Mme Claude BAILLY (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), MM. Frédéric BREGEARD (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Pierre-Jean COURBEY, Mmes Virginie GENOT (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), Laurie JOCHAUD du PLESSIX (*pouvoir à M. Bruno MINUTIELLO*), Mme Catherine LAURAIN (*pouvoir à Mme Valérie DIDIER*), Mme Colette MANSUY (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), M. Thibault VALOIS (*pouvoir à M. Pascal L'HUILLIER*), M. Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Mme Francine GARNIER (*pouvoir à M. Edouard BABEL*), M. Ludwig MISCHLER (*pouvoir à Mme Ludvine GEANT*), Mme Audrey FINANCE, M. Jacques PISTER.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Michel JACQUOT, Gérald BARDOT, Stéphane DECUGIS, Mme Christelle VIVOT, M. Jean-Luc DEMANGE.

RAPPORTEUR : M. Gérard RITZ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Bertrand SCHULTHEISS

DÉLIBÉRATION N° 2023-018 : Finances – Budget Principal – Admission en non-valeur

Il est rappelé la délibération n°2022-159 du 27 octobre 2022 concernant des admissions en non-valeur.

Le montant indiquée pour la liste n° 5934010632 est erroné. Le total est d'un montant de 12 974.89 € au lieu de 12 954.89 €

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'annuler la délibération n° 2022-159 et d'admettre en non-valeur les créances jointes en annexe pour un montant total de 15 399,08 € :

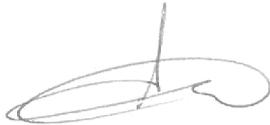
Liste n° 5717040932 pour 2 424,19 €
Liste n° 5934010632 pour 12 974,89 €

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Annule la délibération n° 2022-159 du 27 octobre 2022 ;
- Admet en non-valeur les créances selon le détail ci-annexé pour un montant total de 15 399,08 € ;
- Précise que la dépense a fait l'objet d'un rattachement sur l'exercice 2022.

Fait et délibéré à Chenevières, le 26 janvier 2023.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2023.01.30 15:06:57 +0100
Ref:20230130_112601_1-1-O
Signature numérique
le Président